

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10
Poste : 35 fr.
En en. : 18
Six mois : 10
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication,
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 AVRIL

L'AFFAIRE DU « BOSPHORE »

On annonce que M. de Freycinet ayant
reçu du gouvernement égyptien une réponse
insuffisante relativement à l'affaire du Bos-
phore égyptien, s'est décidé à l'envoi d'une
nouvelle note.

L'affaire du Bosphore égyptien prend une
tournure assez grave. Le cabinet égyptien se
targue aujourd'hui de l'approbation du gou-
vernement de Constantinople. Comme le
délai pour la réponse demandée par notre
ministère des affaires étrangères expirait,
Nubar-Pacha s'est encore dérobé, sous pré-
texte de consulter le cabinet de Londres. Or,
jusqu'à ce jour, on avait affirmé que le gou-
vernement anglais déclinait toute responsa-
bilité dans cette violation des capitulations
et dans les menaces dont le représentant de
la France a été victime. Nous verrons si
l'énergie de M. de Freycinet, énergie tant
prônée par ses amis, saura faire respecter
l'honneur du nom français et les intérêts de
nos nationaux. Nous ne pouvons nous em-
pêcher de relever la réflexion qui termine
une correspondance adressée du Caire à un
journal républicain, le National: « Le gou-
vernement égyptien n'oserait pas agir ainsi
à l'égard des nationaux allemands et surtout
du représentant de l'Allemagne! » Voilà la
réflexion qu'on fait à haute voix en Egypte
comme partout. Voilà la situation d'infériorité
à laquelle nous a réduits le régime répu-
blicain!

Le Caire, 22 avril.

On assure que le gouvernement anglais,
craignant que l'incident du Bosphore égyptien
n'amène la retraite totale ou partielle du
cabinet Nubar, a envoyé des instructions à
M. Baring en vue de prévenir cette éventua-
lité.

La colonie étrangère est très-émue de l'in-
cident.

Les notables de la colonie française pré-

parent une démarche auprès des députés de
la nation, afin de faire ressortir l'urgence
d'une prompt solution, les intérêts moraux
de la colonie étant compromis par les pro-
cédés de Nubar.

On croit savoir ici qu'aucune communi-
cation n'a été échangée entre le gouverne-
ment français et le gouvernement anglais au
sujet de l'incident.

Dans cette circonstance comme dans bien
d'autres, l'Angleterre nous prodigue des
marques de sa malveillance habituelle.
Après avoir poussé le gouvernement égyptien,
qui est, en réalité, son prête-nom, à
traiter nos nationaux avec la plus insigne
brutalité, elle lui indique tous les faux-
fuyants possibles pour éviter de nous don-
ner la satisfaction que nous réclamons.

Un télégramme du Caire porte que Nubar-
Pacha a télégraphié à la Porte pour l'amen-
ner à s'immiscer dans l'affaire du Bosphore
égyptien, et qu'il n'a reçu encore aucune ré-
ponse.

Un second, également du Caire, mais qui
a passé par Londres, annonce que l'agent
diplomatique français a déclaré avant-hier
à Nubar pacha que le gouvernement fran-
çais n'était pas satisfait de sa réponse à la
demande de la réparation dans l'affaire du
Bosphore égyptien. L'agent français a donné
au gouvernement égyptien jusqu'à quatre
heures pour répondre.

A l'expiration de ce délai, Nubar pacha a
informé l'agent français que la Porte avait
approuvé l'action du gouvernement égyptien.
Il a ajouté qu'il était en communi-
cation avec le gouvernement anglais et
qu'il demandait une courte prolongation
du délai.

Ces fins de non-recevoir sont, de toute
évidence, dictées à Nubar par l'Angleterre,
qui ne se permettrait pas de pareilles licen-
ces si elle ne nous savait pas embourbés
dans la querelle avec la Chine, si elle avait
en face d'elle un gouvernement libre de ses
mouvements, sachant d'abord ce qu'il veut
et maître ensuite de poursuivre l'accomplis-
sement de ses volontés.

Heureusement pour elle et malheureuse-
ment pour nous, le triste gouvernement que
nous subissons a sacrifié les intérêts sérieux,
véritables, que nous avons en Egypte aux
illusions et aux chimères de l'entreprise
fonkinoise.

Chronique générale.

LES EXPLOITS DE M. THOMPSON.

Le Nouvelliste de Lyon reçoit de son cor-
respondant de Saïgon la dépêche qui suit,
en date du 20 avril :

« Nous venons d'éprouver au Cambodge
un échec qui aura le plus déplorable effet
sur les indigènes et qui détruit de plus en
plus notre prestige dans ce pays.

» A Ram-Pot, les insurgés, par un habile
coup de main, se sont emparés de quatre
pièces d'artillerie de campagne et de six
canons de redoute. Plusieurs Européens
ont été massacrés. M. Thompson, aussitôt
prévenu de cet échec, le tient caché même
à son entourage, peut-être si au gouver-
nement. J'en ai été prévenu à son insu. »

On avait prétendu que le ministère était
disposé à émettre un emprunt dès la rentrée
du Parlement. Cette nouvelle, qu'on pré-
sentait comme très-fondée, nous trouvait
incrédules, car la retraite de M. Clama-
geran, quoi qu'on en ait dit, a eu pour fac-
teur principal la nécessité urgente d'un
emprunt que le cabinet repoussait comme
fatal aux intérêts électoraux du parti répu-
blicain. Aujourd'hui on croit savoir que
M. Sadi-Carnot se contentera d'un emprunt
déguisé pour établir l'équilibre apparent,
facile du budget Tirard! On n'est pas plus
opportuniste, ni endormeur.

L'exubérance épistolaire de M. Jules
Ferry produit un résultat aussi fâcheux,
aux yeux même des meneurs opportunistes,

que ceux-ci sont d'avis qu'il faut la répri-
mer. Ils trouvent même qu'une campagne
oratoire de M. Jules Ferry tournerait au
détriment de la coterie et que ses relations
avec le cabinet Brisson deviendraient fort
délicates. La corde est très tendue; elle ris-
que de rompre à la moindre pression.

On télégraphie de Nîmes au Petit Capo-
ral :

« M. Ali Margarot, banquier, maire de
Nîmes et chef du parti républicain dans
cette ville, s'est suicidé hier, à la suite
d'énormes pertes de bourse. Le déficit a
été immédiatement comblé par la famille
du défunt; mais le parti républicain n'en
est pas moins décapité dans le Gard. M.
Margarot avait jusqu'ici servi de trait d'union
entre les radicaux et les opportunistes de la
région. Il était parvenu, soit par de gros
sacrifices d'argent, soit à force d'habileté, à
empêcher les deux partis d'en venir aux
mains. Sa mort donnera le signal d'une lutte
acharnée et l'on prévoit aujourd'hui le
succès certain de la liste conservatrice aux
prochaines élections.

» Un détail qui donnera à réfléchir : M.
Ali Margarot qui, l'an dernier, avait exécuté
les décrets, se ruine et finalement se brûle
la cervelle.

» Le serrurier qui avait crocheté, sous
ses ordres, les portes des couvents, avait fait
faillite et était mort misérablement trois mois
plus tard. »

Avant-hier, ont été célébrées à la Made-
leine les funérailles de M^{me} Cornet.

La cérémonie a été profondément tou-
chante. A l'intérieur, de nombreux amis
avaient tenu à donner un dernier témoi-
gnage de sympathie à la victime du drame
de la rue de Sèze. A l'extérieur, un nom-
breux public, maintenu par les agents de
police, se pressait devant les grilles.

Le moment le plus émouvant a été celui
où le cercueil de M^{me} Cornet, déposé depuis
dix-huit mois dans les caveaux de la Made-

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XII

LE NAUFRAGÉ (suite).

Je m'occupai tout d'abord de le soutenir et de
lui faire prendre une position moins pénible, car il
s'était constamment, depuis quelques heures,
éramonné à la même saillie de rocher, certain
que, si ses doigts s'étaient un instant détendus, il
aurait été entraîné par son poids au fond de la
mer. La disparition de ses compagnons et la marée
descendante, qui avait laissé à sec une partie du
rocher, lui permirent heureusement de reprendre
une attitude moins fatigante.

Je me mis en quête d'un point d'appui où je
pusse attacher ma corde; le rocher était presque
lisse, j'en explorai d'autres, aucun ne présentait
d'aspérités suffisantes.

J'étais dans le plus grand embarras lorsque
j'aperçus le navire à une centaine de mètres.

J'eus la pensée d'aller y fixer ma corde, mais il
était à craindre qu'elle ne fût pas assez longue, je

cherchai encore et parvins à découvrir à deux pieds
sous l'eau un rocher dont la partie supérieure
formait par un esprice de l'érosion des lames une
sorte de tête au-dessous de laquelle je parvins non
sans peine à nouer le chanvre solidement.

Ces recherches, la nécessité de plonger à plu-
sieurs reprises m'avaient pris beaucoup de temps
et m'avaient beaucoup fatigué. Ce retard avait
d'un autre côté permis au naufragé de retrouver
l'élasticité de ses membres engourdis. La corde
nous servit de pont volant; comme on en voit dans
quelques parties de l'Amérique méridionale pour
franchir les fleuves, avec cette différence qu'elle
plongeait dans l'eau. Le trajet se fit sans grande
difficulté, mais je constatai, à la violence des
vagues, qu'il m'eût été impossible d'opérer le
sauvetage à la nage, que même seul j'aurais été
brisé contre les rochers, comme le malheureux
insensé qui n'avait pas voulu de mon secours.

Lorsque je pris terre, j'étais littéralement à bout
de forces et me laissai tomber sur le sable. Mon
compagnon était encore plus épuisé que moi; son
énergie l'avait soutenu jusqu'alors; mais, dès qu'il
n'entendit plus gronder au-dessous de lui l'abîme
qui avait failli l'engloutir, un voile se répandit sur
ses yeux et il s'affaissa, inerte, à côté de moi.
Fernic courut aux barils d'eau-de-vie pour y puiser
quelques gouttes. Il les trouva vides. Les pillards
d'épaves, composés en grande partie de réfractaires

qui s'abritaient dans les grottes pour échapper à
la conscription, étaient étendus ivres-morts. Un
seul, debout près de ces vases défoncés, faisait de
vains efforts pour s'emparer du résidu qui s'y
trouvait encore; il voulait empêcher le vieux marin
d'en approcher, mais celui-ci n'eut qu'à le pousser
pour qu'il tombât comme ses complices. Quand
Fernic revint, j'étais déjà sur pied; il desserra les
dents du naufragé et fit pénétrer dans la gorge un
peu de la liqueur qui devait le stimuler.

Je remarquai que la main de Fernic tremblait et
qu'il était en proie à une vive agitation. Cependant
il ne disait rien, et, penché sur celui que nous
venions de sauver, épiait sur son visage le retour
de la vie. Quand les couleurs revinrent sur ses
joues, quand ses yeux se rouvrirent, il eut une
explosion de joie.

— Tu crois avoir sauvé un inconnu, me dit-il,
réjouis-toi, c'est le capitaine de Kerhaus que tu as
arraché à la mort.

Je crus à un moment d'hallucination; ne m'a-
vait-il pas dit que le capitaine n'était plus? Com-
ment celui-ci avait-il pu se trouver sur un bâtiment
anglais? Mais non, il avait bien sa raison, et sa
joie, pour s'épancher plus bruyamment que ne le
comportait son caractère habituellement peu dé-
monstratif, n'en procédait pas moins par déduc-
tions parfaitement logiques. Je le laissai parler
sans lui donner la réplique, occupé que j'étais à

examiner la figure de l'officier; il était bien tel
que l'on me l'avait représenté: grand, distingué,
les traits respirant à la fois la bonté, l'énergie et
l'intelligence.

— Il me reconnaît! il me reconnaît! reprit le
vieux Fernic, dont la figure rayonnait de bonheur.

En effet, le naufragé, se soulevant difficilement,
fixait sur lui des regards attendris.

— C'est donc toi, mon brave Fernic? Tu fais
donc toujours concurrence aux terre-neuve?

— Je vous ferai observer, mon capitaine, que
votre compliment se trompe d'adresse: c'est ce
jeune homme qui est allé vous chercher.

— Je le sais; mais tu ne nieras pas que tu sois
son complice; il faut bien que je vous remercie
tous les deux.

Il nous prit la main à l'un et à l'autre.

— Allons, dit-il, je vois qu'il y a encore de
braves gens en ce monde, cela fait du bien de les
rencontrer.

Ces quelques paroles me firent plus de plaisir
que ne m'en auraient fait les plus longs discours.

Fernic réfléchit que le bruit du naufrage allait
sans doute amener sur le rivage des curieux et
probablement des représentants du pouvoir, avec
lesquels le capitaine avait peut-être intérêt à ne
pas se trouver en contact; il lui demanda s'il se
trouvait capable de gravir les escarpements de la
falaise.

leine, en a été tiré pour être déposé sur un char funèbre qui a pris place à côté de celui de sa mère.

Les deux voitures ont marché de front. En tête du deuil, s'avancait un lieutenant du 101^e de ligne, le fiancé de M^{lle} Cornet.

La funèbre cérémonie donnait une force nouvelle à ses regrets et ses larmes allaient au cœur de tous.

Marchandon a avoué être le seul auteur de l'assassinat de M^{me} Cornet.

Le « Bosphore égyptien »

La Correspondance Havas donne les nouveaux renseignements qui suivent sur la violation de l'imprimerie Serrière et la suspension du Bosphore :

« A six heures, deux escouades, l'une d'une vingtaine de cavaliers, l'autre d'une trentaine de fantassins, le tout faisant partie de la police locale, arrivaient devant les bureaux du Bosphore et s'emparaient des issues des rues. Cette arrivée eut lieu au milieu d'une foule compacte qui, renseignée sur le fait qui allait se passer, voulait en voir les péripéties.

» Le commandant de l'escouade, colonel de gendarmerie Femvick (Anglais), s'adressa, pour savoir où était la porte de l'imprimerie, à diverses personnes qui lui tournèrent le dos.

» Renseigné enfin, ou croyant l'être, il entre dans le bureau de la rédaction, où se trouvaient M. Tailliet, chancelier du Consulat de France, et M. Girard, propriétaire du Femvick-Journal.

» M. Femvick exhiba un papier et déclara avoir à signifier au Bosphore, en la personne de M. Serrière, imprimeur, un décret de suspension.

» On lui répond que le domicile de M. Serrière est situé dans la maison voisine; puis M. Tailliet déclare, au nom du Consulat de France, qu'il n'y a chez un Français d'autre autorité que l'autorité consulaire, et qu'il ne reconnaît pas à M. Femvick le droit de signifier un acte. M. Femvick se retire, et, guidé par un de ses hommes, se rend (cette fois sans hésitation) à l'imprimerie Serrière, laquelle est fermée.

» Après avoir frappé en vain, il est conduit à une porte de derrière; il frappe, même silence.

» Il appelle un homme muni d'un levier et lui ordonne d'enfoncer la porte.

» Le délégué du consulat général se présente alors et déclare s'opposer à cette violation de domicile.

» M. Femvick déclare qu'il a des ordres et qu'il entrera même par la force.

» Le délégué du consulat général se retire.

» Arrive à ce moment M. Taillier, venant pour assister son collègue. Il est repoussé et bousculé par les chevaux des sentinelles apostées par M. Femvick.

» Quelques cris partent de la foule, cris aussitôt réprimés par la foule elle-même; les plus calmes criant à ceux qui s'échauf-

faient : silence, du calme, ne prétions aucune occasion à une violence.

» M. Femvick n'en donne pas moins à ses hommes l'ordre de charger leurs fusils et de mettre baïonnette au canon.

» Pendant ce temps, les charnières de la porte, battues à coups de levier, cèdent, et la police, faisant irruption dans l'imprimerie, y trouve M. Serrière et ses ouvriers, à qui il est signifié qu'il leur est donné un quart d'heure pour déguerpir !... »

ÉTRANGER

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.

Londres, 21 avril.

La situation est aujourd'hui beaucoup plus tendue. Ce matin, dans la Cité, l'impression était mauvaise et il y a eu une forte baisse sur les fonds russes.

On croit généralement que les dépêches reçues de sir Peters Lunsden jettent un jour nouveau sur l'affaire de Poudjeh, et que l'Angleterre sera obligée de maintenir sa demande d'explications. D'autre part, la Russie persiste à considérer comme exacte la version du général Komaroff. Il semble que ce soit là une impasse. Aussi y a-t-il de nouveau tension entre les deux gouvernements, et le ton des pourparlers est-il moins cordial.

Londres, 22 avril.

Le bruit a couru hier soir que des dissensions sérieuses auraient éclaté au sein du cabinet.

On ajoutait que deux ministres étaient si peu satisfaits du langage employé par le chef du Foreign-Office dans les négociations avec les diplomates russes, qu'ils étaient résolus à donner leur démission.

On raconte que le crédit demandé hier par le gouvernement dépasse de beaucoup le chiffre auquel on s'est primitivement arrêté.

Une décision n'aurait été prise qu'au dernier moment, et le crédit aurait été augmenté à cause des mauvaises nouvelles reçues de l'Inde.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 avril.

Les tergiversations de l'Égypte donnent à l'incertitude du journal le Bosphore égyptien une gravité qu'il ne paraissait pas avoir au début. La Bourse craint de nouvelles complications diplomatiques.

A Londres, les Consolidés perdent encore 13/16 à 95 1/16.

Les rentes françaises sont plus faibles : le 3 0/0 est à 77.75, l'amortissable à 79.60, le 4 1/2 à 108.20.

Ces cours néanmoins favorisent les achats du comptant qui sont assez suivis et se portent de préférence sur les valeurs en dehors de la spéculation. A ce point de vue, l'action du Crédit Foncier mérite une attention spéciale.

Les obligations ont des cours très-fermes et la Nouvelle Foncière 1885 conserve sa prime de 1.75.

La Société Générale est toujours à 460. Cette grande institution de crédit ouvrira ses guichets le 29 avril en même temps que la Banque de Paris et des Pays-Bas et plusieurs autres établissements pour l'émission de 26,838 obligations de la Société

Générale des chemins de fer économiques. Ces titres émis en représentation d'une ligne entièrement achevée et livrée à l'exploitation depuis le mois d'octobre 1884 sont garantis par une loi de 1881, par le capital de la société (25 millions) et par les produits de l'exploitation. L'annuité nécessaire au service de l'intérêt et de l'amortissement représente exactement la garantie de 5 0/0 sur les frais d'établissement dus par la Gironde. Le prix d'émission est de 335. On peut souscrire dès à présent par correspondance en envoyant 50 fr. par titre demandé.

La Banque d'Escompte est sans changement. La Rente Italienne subit les conséquences de l'état général du marché.

Compagnie des Mines d'Or de l'Indépendante. — La souscription aux 4,000 actions offertes au public suit son cours avec tout le succès dû à cette brillante affaire.

Aux cours actuels, les actions des Chemins Méridionaux permettent aux porteurs de se faire une moyenne profitable en achetant quelques titres.

Les Chemins français sont bien tenus. Le Suez est à 2,075, le Turc à 16.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

RALLYE-PAPER DE VERNANTES.

Nouvelle journée très-brillante pour les fêtes hippiques, avant-hier; beaucoup de promeneurs et de voitures sur la route de Vernantes, au milieu d'un nuage de poussière.

Décidément, on aime beaucoup à Saumur le nouvel hippodrome de Vernantes où, depuis quelques années seulement, MM. les officiers de l'École de cavalerie organisent et courent des rallyes qui obtiennent un si grand succès.

Voici le résultat des six rallyes :

Rallye pour tous chevaux d'armes n'ayant jamais couru en courses publiques, montés par MM. les lieutenants d'artillerie. — Un Whip d'honneur au premier.

M. Uzac, montant Saine, est arrivé premier, laissant loin derrière lui les autres concurrents.

Le vainqueur du Rallye pour chevaux d'armes montés par MM. les lieutenants d'instruction est M. des Loges.

Le Rallye pour chevaux d'armes montés par MM. les officiers-élèves a été divisé en deux parties; le Whip d'honneur est resté à M. de Lyée avec Coquette et à M. Bounoure avec Marinier.

Rallye pour chevaux d'armes n'ayant jamais couru en courses publiques, montés par MM. les sous-maîtres de manège et les sous-officiers titulaires. — Un Whip d'honneur au premier.

Premier, M. Génin, montant Le Gommeux.

Le cinquième Rallye, couru par MM. les élèves-officiers, a été l'objet de deux courses, cavalerie légère et grosse cavalerie.

M. de Verna, pour la cavalerie légère, est arrivé premier avec Tormalet; M. Lenon, montant Farandole, est resté vainqueur dans la seconde course.

Au dernier moment, M. Crémieu-Foa a engagé Honour-Bright, le vainqueur de dimanche (prix du Fagot) dans le Rallye pour

chevaux de toute provenance. Ce nouveau venu a été pour les autres une mauvaise fortune, car Honour-Bright a maintenu sa bonne réputation en arrivant premier.

On a constitué alors un prix de consolation que M. Fadate, avec Tambourin, a gagné avec facilité.

La semaine a été féconde en accidents de chevaux. Nous avons dit hier celui du conducteur de M. Châtain, marchand de bois, le sieur Freite, qui a reçu, sur la route de Vernantes, un coup de pied de cheval dans la poitrine. C'est M. le docteur Bontemps qui a été appelé en consultation.

L'état de Freite ne s'est pas aggravé; cependant le pauvre blessé n'est pas sans inspirer de vives inquiétudes. Les douleurs internes au niveau du foie et de l'estomac sont toujours très-violentes.

Ce même soir, le sieur Girard, camionneur, rue de l'Île-Neuve, a failli être dévoré littéralement et écrasé par l'un de ses chevaux, subitement pris d'un accès de fureur extrême.

Cet animal a mordu son maître à la poitrine, aux cuisses, lui a occasionné des contusions graves par tout le corps.

Le chien de Girard a agi en cette circonstance avec une rare intelligence. Il semble avoir compris le danger que courait son maître, et s'est jeté lui-même sur le cheval furieux, le mordant à belles dents. La lutte était déplacée: pendant que le cheval se défendait à son tour contre le chien, Girard a pu se traîner hors de la portée de son animal.

Enfin, hier matin, un autre cheval appartenant à l'École de cavalerie a cabalé le sieur Roullier, maçon, demeurant rue de l'Hôtel-de-Ville. Roullier a été relevé, aussi lui, gravement contusionné. Il ressentait des douleurs violentes dans le thorax. Le docteur Bontemps a prodigué tous ses soins à ces divers blessés. Il a constaté chez Roullier un vaste décollement à la cuisse gauche avec un épanchement sanguin.

AVIS

M. JULES CHAUVIN prévient ses amis et connaissances qu'il a repris son ancienne maison, le GRAND CAFÉ DE L'UNION, rue de la Comédie, Saumur.

Comme par le passé, il prendra tous les moyens nécessaires à la satisfaction des personnes qui lui feront l'honneur de visiter son établissement.

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.

L'appel des 300,000 réservistes qui a été fixé par le ministre de la guerre au 23 septembre, va donner lieu à une difficulté qui forcera sans doute à ajourner cet appel à l'année prochaine ou à le retarder d'un mois. Les élections législatives devant avoir lieu vers cette époque et la durée de la période électorale étant de trois semaines, il paraît impossible d'empêcher un nombre assez considérable d'électeurs de prendre part au vote.

— Marchons, répondit celui-ci, je suis prêt.

Il s'appuya sur mon bras pour suivre les sentiers abruptes et rocailleux qui conduisaient à notre demeure. J'étais tout fier de prêter mon assistance à celui que je me représentais comme le type accompli de la vaillance et de la loyauté. Arrivés au sommet, nous nous retournâmes. La tempête était finie, mais les lames déferlaient encore avec quelque force, le navire plongeait plus profondément dans l'eau, les extrémités des mâts se montraient seules à la surface. Les pilleurs d'épaves gisaient encore au milieu du butin dont ils étaient désormais incapables de profiter.

Le capitaine avait un impérieux besoin de repos; quand, après quelques heures, il se releva, son corps vigoureux ne conservait plus aucune trace de fatigue; avec sa mâle physionomie, son œil ardent, il semblait bien fait pour exercer le commandement.

— Oh! mon pauvre Fernic, dit le capitaine, le temps est loin où nous prenions à l'abordage le vaisseau anglais l'Orion. Nous avons longtemps combattu côte à côte; maintenant le bon temps est passé, il ne nous reste plus que nos souvenirs.

— Oh! ils nous reportent bien loin en arrière; le vieux Fernic est fini, il lui a fallu carguer sa voile. Mais votre nom n'a cessé d'être dans ma mémoire, il est bien souvent revenu dans nos entretiens, n'est-ce pas, Fernand?

— Oui, capitaine, j'ai appris à vous admirer et à vous aimer.

— Cependant, reprit le vieux marin, j'avais une rancune contre vous.

— Pourquoi?

— Parce que vous êtes reparti sans moi. Vous m'aviez dit que vous alliez renoncer à naviguer. Je vous trouvais trop vert pour cela; mais, puisque vous le disiez, ce devait être vrai. J'ai donc pris du service sous un commandant qui ne vous valait pas. Quand ensuite j'ai appris que vous vous étiez embarqué, je vous en ai voulu. Je me répétais: le capitaine sait que je lui suis attaché comme le chien le plus fidèle est attaché à son maître, et il me laisse de côté comme une vieille voile hors d'usage; vrai, je ne m'attendais pas à cela.

Le capitaine parut ému de ce reproche.

— Mon pauvre vieux, dit-il, il ne faut pas m'en vouloir; il n'y a pas eu de ma faute. C'était bien mon intention de me fixer à terre. Une circonstance inattendue en a décidé autrement. Je ne pouvais prévoir... Mais ne parlons pas de cela. Je me décidai brusquement à repartir.

Le capitaine resta silencieux; sans doute, les paroles de Fernic avaient ravivé une plaie douloureuse, un voile d'amère tristesse s'était répandu sur ses traits, il semblait oublier notre présence.

— Et depuis, reprit le vieux marin, vous n'êtes pas revenu en Bretagne?

— Jamais. Je demandai au ministre un commandement; je l'obtins aussitôt et partis pour les mers de l'extrême Orient. J'y restai longtemps; je visitai ensuite une partie de l'Océanie, où le gouvernement songeait à fonder des établissements. Quand je revins à Toulon, je ne m'y arrêtai pas, j'y trouvai ma nomination de gouverneur de la Guyane.

» Cette haute position n'était pas dans mes goûts, j'avais besoin d'une vie plus active, j'éprouvais la nostalgie des aventures maritimes. Aussi, dès que cela me fut possible, je me embarquai. Cette fois encore, mes instructions me retinrent loin de l'Europe.

» Oh! mon pauvre Fernic, tu m'accuses d'avoir dédaigné ton dévouement, que de fois n'ai-je pas regretté ton absence!

» C'est surtout quand on avance en âge, quand on perd peu à peu ses illusions sur les hommes et les choses, c'est alors qu'on éprouve le besoin d'avoir à ses côtés un ami éprouvé comme toi. Bien souvent, lorsque je me promenais pensif sur le pont solitaire de mon vaisseau, je me disais: « Si Fernic était là, je pourrais lui parler à cœur ouvert, car seul il me connaît, il est le seul à qui je puisse me confier. »

» Les événements se succédaient en France, l'écho en arrivait à peine de loin en loin jusqu'à moi. En 1793, j'étais dans les parages de l'Inde,

j'ignorais l'établissement de la République et le mort du roi. Je ne savais pas que nous fussions en guerre avec les Anglais, ils se chargèrent de me l'apprendre.

» Je me disposais à relâcher dans un des ports de la côte de Coromandel, j'étais en pleine sécurité, lorsque trois vaisseaux anglais me barrèrent la route. Je ne comprenais rien à cette manœuvre, un boulet vint ricocher sur la coque de mon bâtiment. Je crus à une méprise et fis hisser le pavillon parlementaire pour demander des explications. Quelques instants après, un canot m'apporta le message suivant:

« Le commandant de l'escadre britannique adresse ses salutations à M. le commandant de Redoutable. L'Angleterre et la France sont en guerre, il espère que M. le commandant de Redoutable gagera pas une lutte disproportionnée et se rendra, pour éviter une inutile effusion de sang. — Ces gens-là vous conspuent mal, mon capitaine, dit Fernic. »

« Je fis, reprit M. de Kerhaus, la réponse suivante:

« Le commandant du Redoutable salue M. le commandant de l'escadre britannique. Il n'est jamais subi; sa carrière est trop avancée pour qu'il commence. »

(A suivre.)

LOUIS COLLAS

ANGERS.

SOCIÉTÉ SAÏNTE-CÉCILE. — M. Laffage, directeur de la Société Sainte-Cécile, adresse la communication suivante aux journaux d'Angers :

M. A. Laffage, 1^{er} prix du Conservatoire de Lyon, directeur de la Société, ouvre un cours gratuit de solfège, le mercredi de chaque semaine, à partir du 22 avril, de 7 h. 1/2 à 8 h. 3/4 du soir.

Les jeunes gens désireux de compléter leur instruction musicale, seront admis à ce cours, qui comprendra, pour la partie théorique, l'explication de la méthode Danhauser, et comme enseignement pratique, le solfège de Chérubini, la dictée musicale, etc.

LE VIN D'ANJOU A PARIS.

M. Chevreul, le doyen des étudiants de France — il a quatre-vingt-dix-neuf ans — présidait lundi soir, chez Brelant, à Paris, le nouveau dîner : le Vin d'Anjou.

Quarante-quatre convives. Au dessert, M. Lelong, bibliothécaire aux Archives nationales, a prononcé le discours de fondation qu'ont accueilli d'unanimes applaudissements. M. Chevreul a vaillamment riposté en souhaitant au Vin d'Anjou une existence aussi longue que la sienne.

Il est piquant de voir M. Chevreul, qui est un buveur d'eau, célébrer ainsi le « vin d'Anjou ».

LE GÉNÉRAL DE COURCY.

On lit dans le Journal de Rennes :

« Samedi, dans la journée, la nouvelle se répandait en ville que M. le général de Courcy devait quitter Rennes le soir même.

« A huit heures, les officiers de la garnison et un grand nombre d'habitants se rendaient à la gare.

« Le général de Courcy est arrivé à huit heures un quart. Il était en civil. Le nouveau commandant en chef de l'armée du Tonkin a été salué par les officiers. Passant devant eux, il a eu un mot aimable pour chacun. A huit heures trente, le général, accompagné d'un officier, a pris place dans un compartiment de première classe, puis il a fait ses derniers adieux, auxquels l'assistance a répondu par les cris de : Vive la France ! Vive l'armée ! Vive le général de Courcy !

« Pas un cri de vive la République n'a été poussé.

« Au moment où le train se mettait en marche, la musique du 44^e de ligne, qui se trouvait sur le quai, a salué d'une sérénade l'ancien commandant en chef du 40^e corps.

« Le général Roussel de Courcy part avec pleins pouvoirs pour réorganiser l'administration civile et militaire, non-seulement dans le Tonkin, mais encore dans l'Annam.

« Nos vœux les plus sincères accompagnent M. le général de Courcy. »

TENTATIVE D'ASSASSINAT A CHÉNECHÉ.

On lit dans le Journal de la Vienne :

« Si cela continue, le canton de Neuville ne tardera pas à acquérir une grande célébrité criminelle.

« L'instruction du crime d'assassinat commis à Etambles sur la personne de la veuve Pineau est à peine terminée, que l'attention de la justice est attirée sur une tentative d'assassinat dont vient de se rendre coupable une femme de la commune de Chéneché.

« Lundi matin, le sieur Henri Dubreuil, dit Camille, riche propriétaire de Chéneché, était en train de tuer le ver en compagnie d'un de ses voisins, lorsque sa femme se précipita sur lui, un couteau à la main, et lui en porta plusieurs coups en essayant de lui couper la gorge.

« Elle fut aussitôt désarmée et on prévint le parquet de Poitiers qui se rendit immédiatement à Chéneché accompagné de M. le docteur Auché.

« Le docteur a déclaré que les blessures du sieur Dubreuil ne paraissent inspirer aucune inquiétude. Quant à la femme Dubreuil, après une enquête sommaire, elle a été arrêtée et transférée à la maison d'arrêt de Poitiers, où elle a été écrouée hier matin, vers onze heures.

« Maintenant, à quel mobile faut-il attribuer la tentative criminelle de la femme Dubreuil ? Son mari et elle jouissaient d'une fortune relativement considérable, 80,000 francs environ. Cependant l'accord ne régnait pas entre les deux époux. Si nous en croyons la rumeur publique, de violentes querelles surgissaient entre eux, et souvent elle se terminait par des luttes où tous les coups étaient reçus par la femme.

« Ce serait donc pour se venger que la femme Dubreuil aurait tenté d'assassiner son mari.

« Depuis le moment de son arrestation, la femme Dubreuil ne paraît pas se rendre un compte exact de ce qui se passe autour d'elle. Hier matin, à sa descente du train qui l'a amenée à Poitiers, elle semblait inerte, et les gendarmes étaient obligés de la pousser pour la faire marcher.

« Quand elle a essayé d'accomplir son acte criminel, avait-elle toute sa raison ? »

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 4^{or} choix 50 c. le 1/2 kil. ; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c. ; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c. ; le blanc, 1^{re} qualité (marque Fournier), 35 c. ; et le blanc extra (marque Jounel), 40 c. le 1/2 kil. ; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

Hunganshall Park Tunbridge Walls-Londres. Ma femme prend tous les jours d'une façon régulière douze gouttes de FER BRAVAIS à chaque repas, dose ordonnée par son médecin ; elle en a éprouvé le plus grand bien. De très-faible qu'elle était il y a deux mois, elle est devenue forte, robuste et capable de faire de longues marches sans fatigue. H. GODFREY. Dans toutes les pharmacies. Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Théâtre de Saumur

Bureaux 7 heures — Rideau 8 heures

Dimanche 26 Avril 1885

2^e CONCERT

Offert à ses Abonnés par

L'Harmonie Saumuroise

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} ROUSSEAU, chanteuse légère, M. LAFFAGE, sous-chef d'orchestre du Grand Théâtre d'Angers, MM. MARTEL et GOUBEAULT, d'Artistes et Amateurs de la Ville.

PREMIÈRE PARTIE

- 1. Fantaisie sur la Fille du Régiment, par l'Harmonie Saumuroise. DONIZETTI.
2. Allegro du quatuor en mi bémol, pour piano, violon, alto et violoncelle. BERTHOVEN.
3. Air des Noces de Jeannette, par M^{lle} ROUSSEAU. MASSÉ.
4. A La Tapotte, polka pour xylophone, par M. LAFFAGE. LAFFAGE.
B La Marche des Ménétriers, pour xylophone, par M. LAFFAGE. LAFFAGE.
5. Andante polonaise, pour violoncelle, par M. MARTEL. DUNCKLER.
6. Le Carnaval de Venise, variations pour piston, par M. GOICHON. ARBAN.
7. Frrr-mi, scène comique, par M. X. OUNARD.
8. Valse du Rossignol, pour petite flûte, par l'Harmonie Saumuroise. SELLENICK.

Pendant cette Valse, une QUÊTE sera faite au profit des Blessés du Tonkin et des Pauvres.

DEUXIÈME PARTIE

- 1. Bamboula, polka des Nègres, par l'Harmonie Saumuroise. A. GRAND.
2. Nocturne, pour violoncelle, par M. MARTEL. GOLLERMAN.
3. Grand air de Galathée, par M^{lle} ROUSSEAU. MASSÉ.
4. Scène musicale, par la famille TRIO-LAID. X.
5. Grande fantaisie sur Faust, exécutée par M. GOUBEAULT. ALLARD.
6. Le Marchand d'images, scène comique, par M. X. PARISOT.
7. Allegro militaire, par l'Harmonie Saumuroise. LEROUX.

MM. les Souscripteurs peuvent, dès aujourd'hui, munis de leurs cartes, retenir des places et loges chez M. COURANT, qui recevra également de nouvelles souscriptions.

EN LOCATION : Parterre, 1 fr. 50 ; Deuxième Galerie, 1 fr. ; Amphithéâtre, 50 centimes.

Le Chef de musique, GOUBEAULT.

BOURSE DE PARIS.

DU 22 AVRIL 1885.

Table with 2 columns: Instrument/Security and Price. Includes Rente 3 0/0 (78), Rente 3 0/0 amortissable (79 80), Rente 4 1/2 (103 75), Rente 4 1/2 (nouvelle) (108 40), Obligations du Trésor (507).

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide du Voyageur en chemin de fer

Sous ce titre, M. F. Técheney, rédacteur à la Gironde et à la Petite Gironde, vient de terminer un volume qui sera prochainement publié.

Le Guide du voyageur en chemin de fer sera indispensable non-seulement aux voyageurs, mais encore aux employés des chemins de fer, chefs de gare, magistrats, officiers ministériels, entrepreneurs de travaux publics, commissionnaires de transports, commerçants, etc., etc., qui y trouveront tous les renseignements nécessaires et les décisions des différentes juridictions sur toutes les questions controversées.

Le Guide du voyageur en chemin de fer est l'exposé, le code le plus complet des droits respectifs des voyageurs et des Compagnies de chemins de fer. Plus de 3,000 questions y sont traitées, depuis le mot Abandon d'un Voyageur dans une salle d'attente, jusqu'au mot Wagons vides. Toutes les difficultés relatives aux accidents, aux bagages, aux billets de places, à la compétence administrative, civile, commerciale, correctionnelle, à la responsabilité des Compagnies et des voyageurs, font l'objet d'articles spéciaux.

Sous forme de dictionnaire, le Guide du voyageur en chemin de fer, qui sera un véritable vade mecum, contiendra, comme nous l'avons dit, les dispositifs des principaux jugements, arrêts, décisions rendus par les justices de paix, tribunaux civils, commerciaux, correctionnels, conseils de préfecture, la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, le tribunal des conflits, etc., etc., depuis la mise en exploitation des chemins de fer (1840) jusqu'au 31 mars 1885.

Le prix de cet intéressant volume est fixé à 4 fr. Pour recevoir le volume franco à sa publication, envoyer un mandat-poste de 4 fr. 25 c. à l'ordre de M. Técheney, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

(Extrait de la Presse.)

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 11 avril :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : La fête de l'Hôtel-de-Ville ; Au Tonkin ; Les Abandonnés, tableau de M. Hawkins ; — Exposition du Blanc et Noir au Palais du Louvre, par Olivier Merzon. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Negro (nouvelle), suite, par Fernand Parabère. — Théâtres, par André Mocselet. Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : La fête de l'Hôtel-de-Ville ; l'escalier d'honneur ; la salle des Pas-Perdus servant de fumoir ; la salle du Conseil, réservée au corps diplomatique ; la cour centrale et le Gloria victis de Mercié ; l'escalier du Préfet, réservé au corps diplomatique ; la grande salle des Fêtes, vue des tribunes ; entrée du double escalier par la salle Saint-Jean ; la bibliothèque servant de salle à manger pour le souper ; la cheminée des salons préfectoraux ; la statue ornementale du vestibule de la salle des Fêtes. — Les pauvres : les Abandonnés, tableau de M. Hawkins. — Les blessés : nos soldats en tirailleurs sur la route de Lang-Son. — Echecs. — Proverbe à compléter. — Rébus.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 19 avril 1885.

Versements de 121 déposants (7 nouveaux), 17,315 fr. Remboursements, 33,267 fr. 81 c.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN AMOUR DE LOCATAIRE

Maintenant, sous aucun prétexte, dit-elle à M^{lle} Lochar, dont les dents claquaient d'émotion et un peu aussi de terreur superstitieuse, n'approchez pas de ce lieu sacré. Après-demain, quand paraîtra la première étoile, nous y reviendrons ensemble.

L'heure solennelle sonna enfin ; après deux jours et deux nuits fiévreuses, la sorcière, le regard anxieux, prit la main de sa propriétaire, et l'amena silencieusement au bord du trou.

— Craignez vous-même, dit-elle.

Une minute plus tard, Madame Lochar remonta le sac à la surface du sol. — Rentrant aussitôt avec sa compagne et s'enfermant à clef dans la salle à manger, elle coupa vivement la ficelle et versa le contenu du sac sur le tapis de la table : il y avait dix louis d'or ; la fermière faillit tomber à la renverse.

— Dieu ! est-ce possible, murmura-t-elle, les deux cents francs y sont ! — S'emparant de chaque pièce, l'une après l'autre, elle les fit résonner sur le marbre de la cheminée ; c'était bien de l'or, le doute n'était pas permis.

Madame de Bontemps, muette, mais l'œil plein

d'un feu sombre, jouissait de son triomphe.

— Ah ! Madame, vous êtes plus qu'une femme ; qu'on vienne donc nous dire que de croire à la magie, c'est des bêtises.

— Laissez périr les niais, et agissez au mieux de vos intérêts.

Le repas fut des plus expansifs, on causa longuement de l'événement de la soirée. M^{lle} de Bontemps raconta à son hôtesse une foule de faits bien autrement surprenants encore.

— Si, avant d'effectuer le dépôt des dix mille francs, dit M^{lle} Lochar, nous essayions d'obtenir une somme moins forte ?

— Nous le pouvons, répartit M^{lle} de Bontemps, mais il faut se hâter avant que la lune ne soit à son premier quartier.

— Remettons demain ces deux cents francs dans la terre.

— Soit.

Les deux cents francs furent enterrés le lendemain avec le même cérémonial ; quarante-huit heures plus tard, M^{lle} Lochar retirait du sac ensorcelé quatre cents francs.

Sa confiance en sa locataire ne connut plus de bornes : on prit jour pour les dix mille francs.

— Afin qu'aucune crainte ne s'élève dans votre esprit, dit celle-ci, et aussi pour ma tranquillité personnelle, je vais remettre entre vos mains mon écriin de cinquante mille francs ; pendant les deux

jours que la terre gardera votre précieux dépôt et votre maison le mien, j'irai à Dijon faire emballer mon mobilier, et à mon retour je m'installe près de vous pour longtemps.

— Dites pour toujours.

— Maintenant, un mot encore : tâchez de fournir ces dix mille francs en billets de banque ; c'est à peine s'ils pourraient tenir en monnaie dans ce petit sac.

— Je donnerai huit billets de mille francs et le reste en or, c'est tout ce que je puis faire.

— De cette façon, les choses iront à merveille.

— Maintenant permettez-moi de me retirer, car j'ai beaucoup d'invocations à faire cette nuit pour votre réussite.

Les deux amies se séparèrent.

A peine fut-il jour, que M^{lle} Lochar se leva. Soulevant le pied d'un vieux bahut qui garnissait un coin de sa chambre, elle en tira, sans bruit, une liasse de billets de banque et une petite boîte cylindrique remplie d'or ; après avoir compté les dix mille francs nécessaires, elle remit soigneusement le reste en place et alla retrouver M^{lle} de Bontemps.

Un instant après, le sac, rempli et ficelé par notre magicienne, était pour la troisième fois confié à la terre ; une heure après, l'excellente locataire embrassait tendrement la mère d'Ursin et partait pour le chef-lieu de la Côte-d'Or.

(A suivre.)

SOPHONYME LOUDIER.

TOURNEE COMMERCIALE DES GRANDS MAGASINS GENERAUX

DES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET DE PARIS

CREÉS POUR FAVORISER le DEVELOPPEMENT du COMMERCE et de L'INDUSTRIE en FRANCE
Installation provisoire, RUE D'ORLÉANS, 55, salle des Ventes Publiques, SAUMUR

Nous croyons devoir annoncer au public, qu'en raison de son importance, notre Maison a été chargée, PAR UNE RÉUNION D'INDUSTRIELS FRANÇAIS, de l'écoulement d'une grande partie de leurs produits. En conséquence, à partir de **jeudi prochain 23 avril**, il sera fait une vente au détail et à l'amiable, sous la surveillance de M. GAZAVE, administrateur-délégué. Afin d'éviter toute confusion, les nouveaux prix de vente seront marqués à l'encre rouge.

NOUS DONNONS CI-DESSOUS UN APERÇU DE QUELQUES PRIX DE FABRIQUE :

VALEUR		VENDU		VALEUR		VENDU		VALEUR		VENDU	
Mouchoir ourlet, à vignette.....	1 f. 25	» f. 05	Mérimos noir, pur laine, grande larg.	2 f. 25	1 f. 45	Roubaix pur laine, grande largeur...	2 f. 25	1 f. 45	Lampas broché, largeur 1 mètre 30.	3 f. 50	1 f. 40
Mouchoir — initiales brodées...	» 40	» 10	Cachemire	2 50	1 75	Velours ciselé, toutes nuances.....	4 50	1 95	Tapis de table broché.....	3 45	1 25
Serviette de toilette, nid d'abeille...	» 40	» 10	Flanelle pure laine, décatie.....	1 50	» 75	Flanelle de Mouy, grande largeur...	4 75	2 75	Couverture blanche, tricot.....	6 50	3 50
Torchon essuie-main, fil.....	» 45	» 20	Flanelle lisse incontractible	2 25	1 45	Doublures.....	» 80	» 35	Couvrepiéd, piqué-ouaté.....	8 50	4 50
Calicot Shirting, le mètre.....	» 45	» 25	Flanelle — ponceau.....	2 50	1 45	Descentes de lit.....	2 75	1 45	Descente de lit, moquette fleurs....	5 20	2 50
Mousseline brodée, p. rideaux —	» 35	» 15	Drap Molleton, largeur 130.....	4 75	2 90	Tapis feutre.....	3 50	1 95	Tapis, passage escalier.....	» 90	» 45
Guipure Franç. p. rideaux.....	» 50	» 25	Drap pur laine, façonné.....	12 »	6 90	Mouchoir Cholet.....	8 50	4 90	Moquette lapis, largeur 68 cent....	3 50	1 75
Nappes fil, encadrées.....	2 50	1 65	Drap, pour complet, homme.....	8 50	4 90	Carpette Java.....	12 »	6 90	Carpette feutre, long. 2.20 larg. 1.80	12 »	5 50
Toile fil, pour chemises, 80 cent....	» 85	» 55	Drap pur laine, cheviotte.....	7 50	2 45	Châles, mérinos noir.....	25 »	12 75	Carpette moquette, long. 2 larg. 1.40	22 »	12 50
Toile fil, pour drap de lit, le mètre..	1 10	» 70	Gros grain, tout soie.....	4 75	1 45	Carrés orientaux.....	4 0	» 19	Couvertures voyage, double face....	19 »	9 75
Toile fil, sans cout., p. drap de maltré	3 50	2 45	Satin de Lyon, extra.....	8 50	2 90	Bas coton couleur, pour femmes....	1 25	» 45	Carpette moquette, 2 mètre sur 3....	55 »	39 »
Œil de perdrix, pour linge.....	» 95	» 55	Brocart double, face tout soie.....	9 50	5 90	Chaussettes écruées, pour hommes..	1 25	» 45	Tapis arabe, authentique.....	80 »	35 »
Piqué blanc.....	» 90	» 45	Fantaisie nouveauté, pour robes....	» 50	» 25	Descente de lit, chèvre du Liban....	35 »	19 75	Tapis Daghestan.....	220 fr.	130 fr.
Mérimos noir, pur laine.....	1 75	1 10	Fantaisie écossaise, grande largeur..	1 50	» 95	Croisé cachemire, pour tentures...	» 75	» 35	Portière confection, à têtes flamandes	10 »	4 50

Choix considérable de Blancs, fil et coton, Lainages pour Robes, Soieries, Tapis, Tissus de style pour Meubles, Draperie, Mérinos

Nous engageons les amateurs et connaisseurs à visiter notre splendide choix de Tapis et Portières arabes et d'Orient. (Dépôt de la maison Hassem-Soliman, de Constantinople)

RÈGLEMENT DE LA VENTE : La vente aux marchands a lieu de 8 à 9 heures du matin; les magasins sont fermés de midi à 1 heure.

Études de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué, et de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 26 avril 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e PINAULT, rue Beaurepaire, il sera procédé à la vente par adjudication en un seul lot de l'immeuble ci-après, appartenant aux mineurs Rousteaux.

Un Pré

Dit le PRÉ-DES-CINQ-JEUX
Sis commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,
Contenant environ 1 hectare 76 ares.
Sur la mise à prix de sept mille francs, ci..... 7.000
S'adresser, pour renseignements, soit à M^e DE NEUVILLE, soit à M^e PINAULT, dépositaire du cahier des charges. (380)

M. GIRARD

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR.
Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.
Vérification et règlement de mémoires.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

ADJUDICATION AMIABLE

Dimanche 26 avril 1885, à une heure et demie, en l'étude,

DES BIENS

Ci-après,
Appartenant à M^{me} Raimbault-Proutière.
1° Une maison, à Saumur, Montée-du-Fort;
2° Seize ares 50 centiares de vigne, aux Maligrolles, commune de Saumur;
3° Cinq ares 50 centiares de vigne, même lieu.
S'adresser à M^e PINAULT. (323)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Glengogne et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,
ATELIER DE FORGE
Et d'OUTILLAGE
DE M. CHARLES AUGER,
Rue du Petit-Mail, Saumur.
S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.
S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER MAISON

Située au bourg d'Allonnes,
Pouvant servir de maison de campagne; cour, jardin, servitudes.
S'adresser à M. Mathurin MOREAU, à Allonnes.

A LOUER

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n° 2;
Remise et écurie.
S'adresser à M. PAUMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

PAPIERS DE TENTURE

LIQUIDATION
Pour cause de fin de bail.
M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERAUD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

A LOUER A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux, le Château de Vauchignard

comprenant: salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.
S'adresser: à Loches, à M. JOUSSERAND, banquier, route de Tours; à Levallois-Perret (Seine), à M. DUCHEMIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles. (348)

A VENDRE

VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.
S'adresser au Château de la Parrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAUBON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (380)

A VENDRE

VIN ROUGE récolté 1884, 110 francs les 220 litres.
S'adresser à M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou à son garde, à Gizeux, par Bourgueil.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunies
29^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Saumur, imp. P. GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.														
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)														
9	19	matin	omnibus-mixte.														
1	25	soir															
3	32		express.														
7	15		omnibus.														
10	36		(s'arrête à Angers).														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Minutes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.														
8	21		omnibus.														
9	27		express.														
12	48		soir, omnibus-mixte.														
4	44																
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)														
10	24		express-poste.														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.